

REVUE ANNUELLE

DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES CHASSEURS ET PÊCHEURS
ET DE SES FILIALES

2023



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

ACTION ÉDUCATIVE | FONDATION
SÉCURITÉ NATURE | HÉRITAGE FAUNE



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| L'ANNÉE VUE PAR NOS PRÉSIDENTS | 4 |
| LES ADMINISTRATEURS | 6 |
| Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs | 6 |
| Héritage faune | 7 |
| Sécurité nature | 7 |
| L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE | 9 |
| RAPPORT ANNUEL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS | 11 |
| RÉALISATIONS RELATIVES À LA CHASSE | 12 |
| Original..... | 12 |
| Cerf de Virginie | 14 |
| Dindon sauvage | 15 |
| Oiseaux migrateurs | 15 |
| Guides de chasse..... | 17 |

| | |
|---|----|
| RÉALISATIONS RELATIVES À LA PÊCHE | 18 |
| Suivi de la gestion du bar rayé..... | 18 |
| Soutien à l'exploitation de nouvelles espèces marines par la pêche sportive | 19 |
| Soutien à Team Carpe Aventure pour l'instauration d'un cadre réglementaire favorable au développement de la pêche à la carpe | 19 |
| Rencontre d'exploration avec le Port de Québec concernant un partenariat pour l'amélioration de l'accès à la pêche sportive | 20 |
| Participation à la révision du Plan de gestion du touladi..... | 20 |
| ACTIONS LIÉES AUX ENJEUX POLITIQUES | 21 |
| Projet de loi C-21..... | 21 |
| Réaction à des changements réglementaires à la navigation proposés par Transports Canada | 21 |
| Émission de commentaires sur la révision du règlement sur l'aquaculture et la vente des poissons et du règlement sur les catégories de permis d'aquaculture | 22 |
| Demande au ministère des ressources naturelles et des forêts pour la modernisation de la définition des abris sommaires..... | 22 |
| ENJEUX CONSERVATION DE LA FAUNE ET MISE EN VALEUR | 23 |
| Participation aux Rendez-vous de la biodiversité et à l'élaboration du Plan nature 2030 du gouvernement du Québec..... | 23 |
| Inquiétude devant la diminution des effectifs d'agents de protection de la faune au Québec..... | 23 |
| COMITÉS | 24 |
| Comité chiens de chasse | 24 |
| Comité oiseaux migrateurs..... | 25 |

| | |
|--|----|
| RAYONNEMENT ET MISE EN VALEUR | 26 |
| Dragons de la relève | 26 |
| Les gagnants 2023 | 27 |
| Trophée Québec | 28 |
| Chasseurs généreux | 29 |
| Événements | 30 |
| Diffusion web | 31 |
| Campagne partage du territoire..... | 31 |
| MEMBRES | 32 |
| Soutien aux membres | 32 |
| RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION HÉRITAGE FAUNE | 37 |
| FAITS SAILLANTS | 38 |
| Stratégie philanthropique | 38 |
| Budget annuel..... | 38 |
| FINANCEMENT | 39 |
| Répartition des revenus..... | 39 |
| Répartition détaillée des revenus | 40 |
| Faits saillants sur le financement..... | 41 |
| ATTRIBUTION DES BOURSES ET SUBVENTIONS | 42 |
| Détails des subventions et des bourses distribuées – Fonds général..... | 43 |
| Bourse Pierre-Latraverse..... | 44 |
| Les autres Fonds de la fondation | 45 |

| | |
|--|----|
| RAPPORT ANNUEL DE SÉCURITÉ NATURE | 47 |
| FAITS SAILLANTS | 48 |
| Nouveau conseil d'administration | 48 |
| Retour à la normale pour les formations..... | 48 |
| Défi chasse | 48 |
| Soutien considérable aux associations..... | 49 |
| Instauration du formulaire 5484 | 49 |
| Baisse du prix des cours d'initiation à la chasse..... | 49 |
| GESTION DES FORMATIONS | 50 |
| Participants aux formations..... | 50 |
| Comité de formation..... | 51 |
| Formation initiale 2023 et nouveaux instructeurs..... | 52 |
| Mise à niveau des moniteurs (sessions de formation continue)..... | 52 |
| Mise à jour du rôle des responsables régionaux..... | 53 |
| AIDE FINANCIÈRE 2023 | 54 |
| EMBELLISSEMENT ET ACCESSIBILITÉ DU BOISÉ HÉRITAGE FAUNE | 55 |
| MONITEURS, INSTRUCTEURS ET RESPONSABLES DE LA FORMATION | 56 |
| RECONNAISSANCE DE NOS BÉNÉVOLES 2023 | 58 |
| Moniteur national | 58 |
| Membre honoraire | 58 |
| Reconnaissance d'une association..... | 58 |
| LA TOUCHE FINALE | 59 |
| Changement de direction | 59 |

L'ANNÉE VUE PAR NOS PRÉSIDENTS



Marc Renaud

Président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

À titre de président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP), c'est avec plaisir que je vous présente notre revue annuelle 2023. Tout comme la nature, notre Fédération est en constante évolution. La dernière année fut parsemée de nombreux défis qui ont fait de nous une communauté encore plus soudée et plus présente que jamais.

Par un travail de longue haleine, nous avons dévoilé en 2023 notre toute nouvelle vision, « Partager et perpétuer notre héritage », qui définit bien qui nous sommes et ce que l'on souhaite transmettre aux générations futures. Il est primordial pour la FédéCP que chaque décision et chaque geste soit fait pour le bien-être et la pérennité de la faune et de ses ressources. Je tiens à remercier tous les bénévoles et les associations qui ont participé généreusement aux différents groupes de discussion menant à cette nouvelle vision.

Du côté même de l'organisation, nous avons accueilli le 4 décembre dernier notre tout nouveau directeur général, monsieur Maxime Jean. Par cette nouvelle, je ne peux passer sous silence le travail exemplaire de madame Stéphanie Vadnais à titre de directrice générale par intérim pendant plus de 15 mois. Stéphanie a su mener la barque de main de maître et nous sommes heureux qu'elle poursuive son parcours avec nous au poste de directrice des opérations.

En 2023, nous avons également innové en présentant notre toute nouvelle offre de membership. Cette refonte complète nous a permis de remettre le membre au cœur de notre mission en offrant, à un prix accessible, une foule de rabais et d'avantages, mais par-dessus tout, en donnant une voix à tous les chasseurs et pêcheurs afin qu'ils s'engagent avec nous à défendre activement nos droits.

En ce sens, nous avons travaillé et fait avancer plusieurs dossiers importants au cours de la dernière année. Cette revue annuelle vient faire un survol de toutes les actions et les décisions prises par la FédéCP, toujours dans le but de répondre le plus fidèlement possible à notre mission.

Avant de terminer, j'aimerais souligner le travail exceptionnel de tous nos employés et la généreuse implication de tous nos précieux bénévoles, que ce soit au sein d'un CA ou de nos associations. Grâce à eux, de plus en plus de nouveaux adeptes s'initient chaque année à nos pratiques et deviendront à leur tour des bénévoles passionnés pour les générations futures. Merci de tout cœur!



Yves Lachapelle

Président de la fondation Héritage faune

Au cours de la dernière année, votre Fondation a poursuivi ses activités de recherche de fonds pour soutenir ses programmes de bourses. L'encan tenu lors du congrès annuel de la FédéCP et du souper-bénéfice Héritage faune ainsi que la tenue de notre encan virtuel sont demeurés des activités de collecte de fonds efficaces. Pour diversifier nos activités, nous avons procédé en 2023 à la vente de billets de tirage pour un voyage de villégiature à l'île d'Anticosti. Devant le succès de cette campagne de financement, nous avons décidé de renouveler l'expérience pour 2024 en offrant cette fois-ci un voyage de chasse au cerf de Virginie, ce qui risque de soulever encore plus les passions!

Je suis très heureux de constater que de nombreuses associations membres de la FédéCP ont élaboré encore cette année d'excellents projets pour favoriser la relève chez les chasseurs et les pêcheurs, ainsi que l'aménagement ou la restauration d'habitats fauniques d'espèces chassées ou pêchées. Je constate que la pandémie de COVID-19 est vraiment derrière nous et que nous avons retrouvé la dynamique qui caractérise les bénévoles de nos associations.

Toutefois, dans la poursuite des réflexions des dernières années et à la suite des questionnements soulevés lors de notre dernière assemblée générale, les membres du conseil d'administration d'Héritage faune ont senti un réel besoin de faire le point sur la façon dont nous accomplissons le mandat de la Fondation qui nous est confié. Voilà pourquoi, au printemps 2023, Héritage faune a voulu se faire accompagner pour réaliser une analyse approfondie de nos façons de faire en vue de renforcer nos actions dans une nouvelle stratégie philanthropique. Nous pourrions au cours des prochains mois vous en présenter les grandes lignes. Merci à tous ceux d'entre vous qui ont pris part à cette réflexion. Après 43 ans d'existence de votre Fondation, je suis convaincu que ce travail nous permettra d'envisager l'avenir avec encore plus d'optimisme.

Bien sûr, votre Fondation ne pourrait réaliser sa mission sans l'implication et le dévouement des milliers de bénévoles qui œuvrent au sein des associations membres et de son conseil d'administration. Je vous dis merci de tout cœur! Un merci particulier à Hélène Baron-Gauthier, coordonnatrice à la Fondation, pour son engagement pour la cause. Je remercie également tous les supporteurs et les donateurs qui croient à l'importance de la mission d'Héritage faune.

Finalement, j'en appelle à la collaboration entre Héritage faune, les structures régionales et les associations membres de la FédéCP afin de développer des partenariats de soutien financier pluriannuels et des projets visant non seulement la relève de chasseurs et pêcheurs, mais également les bénévoles dans toutes les régions du Québec.



Pascal Alarie

Président de la filiale éducative Sécurité nature

C'est avec un immense plaisir que je vous présente mon premier bilan en tant que président de Sécurité nature. Pour ma part, c'est une excellente opportunité de positionner et de mettre en valeur une organisation solidement implantée au Québec afin de promouvoir un comportement responsable chez les chasseurs et les pêcheurs.

Je tiens tout d'abord à souligner incontestablement le travail acharné et le leadership de nos moniteurs, instructeurs et responsables bénévoles de la formation dans les différentes régions du Québec, ainsi que le soutien du personnel de Sécurité nature. Je ne peux passer sous le silence la mise en place du « Comité de formation », soutenu par quatre bénévoles. Ce comité va permettre une meilleure gestion et communication auprès de Sécurité nature, des régionales, des moniteurs et des associations.

Au cours de la dernière année, plus de 57 000 participants ont suivi une formation de Sécurité nature. Nous sommes enthousiastes quant aux défis à venir et aux opportunités qui se présenteront au cours des prochaines années. D'ailleurs, nous réfléchissons au développement et à la diversification d'autres offres de formation afin d'agir de manière complémentaire au bénéfice de nos chasseurs et pêcheurs.

En conclusion, je suis honoré de vous présenter un aperçu détaillé de nos actions, de nos progrès et de nos perspectives pour l'avenir.



LES ADMINISTRATEURS

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

Marc Renaud
Président provincial

Gérard Gagnon
Bas-Saint-Laurent

Michel Bouchard
Saguenay–Lac-Saint-Jean

Bob Bélanger
Capitale-Nationale

Pierre Caron
Mauricie

François Vanasse
Estrie

Rodolphe La Salle
Outaouais

Nathalie Dallaire
Abitibi-Témiscamingue

Gilles Couture
Côte-Nord

Alain Poitras
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Jean-Claude Marcoux
Chaudière-Appalaches

Danny Leblanc
Lanaudière

Michel L. Fortin
Laurentides

Claude Lapointe
Montréal, Laval, Montérégie

Yvon Courchesne
Centre-du-Québec

Jean Fink
Membre coopté

HÉRITAGE FAUNE

Yves Lachapelle
Président, membre élu

Alain Poitras
Vice-président, membre coopté

Marc-Antoine Godin
Trésorier, membre élu

Pascal Alarie
Secrétaire, membre élu

Louis Bélanger
Membre élu

Maxime Chouinard
Membre élu

Marc Renaud
Membre désigné FédéCP

Merci aux membres sortants :

Christian Sénéchal
Antoine Bradette

SÉCURITÉ NATURE

Pascal Alarie
Président

Gaétan Hamel
Secrétaire

Pierre Roy
Membre élu

Pierre Caron
Membre coopté

Marc Renaud
Membre désigné FédéCP

Merci aux membres sortants :

Jacques Parent
Bruno Savard
Yvan Rouleau



L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

Stéphanie Vadnais

Directrice générale par intérim

Lise Duchesneau

Adjointe administrative

Marie-Josée Laflamme

Agente de service à la clientèle

Jessika Guay-Plamondon

Agente à la comptabilité

Line Guillemette

Agente à la comptabilité

Christina Leclerc

Agente de bureau – formation

Edith Rosa

Agente de bureau – formation

Martin Savard

Coordonnateur à la formation

Jessica Bouchard

Agente de projets et de soutien aux membres

Michel Baril

Biologiste

Emily Vallée

Coordonnatrice aux communications

Hélène Baron-Gauthier

Coordonnatrice de la Fondation

Mathieu Martin

Responsable du marketing

Isabelle Labranche

Conseillère aux communications

Entrée en poste de **Maxime Jean**, directeur général,
en décembre 2023



**RAPPORT ANNUEL
DE SÉCURITÉ NATURE**



FAITS SAILLANTS

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA de Sécurité nature a accueilli de nouveaux membres dans la dernière année. Ce CA renouvelé a l'ambition et le défi de prendre les bonnes décisions au regard de l'orientation stratégique de l'organisation. Il a pour mission de faire rayonner son action éducative, de stimuler la relève, d'encourager les nouvelles idées et de soutenir la passion des membres, particulièrement celle des bénévoles. Nous saluons les membres de ce conseil renouvelé :

- **Pascal Alarie**, président
- **Pierre Caron**, responsable provincial de la formation
- **Gaétan Hamel**, secrétaire
- **Pierre Roy**, administrateur
- **Marc Renaud**, président de la FédéCP et membre désigné

RETOUR À LA NORMALE POUR LES FORMATIONS

Avec un bilan global de près de 57 000 participants ayant suivi une formation de Sécurité nature en 2023, nous pouvons constater le retour à des données plus près des statistiques habituelles après quelques années plus actives à la suite de la pandémie.

DÉFI CHASSE

En 2023, Sécurité nature a voulu mettre les chasseurs au défi en lançant le Défi chasse, un jeu-questionnaire interactif gratuit qui invite les participants à tester leurs connaissances au sujet de la chasse et de ses techniques, de la manipulation des armes, de la réglementation ainsi que de la sécurité entourant cette activité.



DÉFI CHASSE



SOUTIEN CONSIDÉRABLE AUX ASSOCIATIONS

Sécurité nature a assuré une contribution importante aux associations membres de la FédéCP par l'entremise de redevances qu'elle a versées. Au total, plus de 1 650 000 \$ ont été distribués pour soutenir les activités de la FédéCP, des régionales, d'Héritage faune et des associations.

INSTAURATION DU FORMULAIRE 5484

Au printemps 2023, une nouvelle procédure administrative fut instaurée pour le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF). Pour les participants, les moniteurs et le quotidien des cours, l'introduction du formulaire fédéral d'inscription au cours qui est de surcroît un rapport des résultats (formulaire 5484) fut désormais exigée par la Gendarmerie royale du Canada pour compléter la demande de permis de possession et d'acquisition (PPA). Ce formulaire, utilisé dans toutes les provinces canadiennes, ne l'était pas au Québec, qui avait sa propre certification, dérivée du certificat du chasseur. L'application de cette nouvelle procédure a nécessité un engagement encore plus grand de la part des moniteurs, mais a permis à tous les participants d'obtenir leurs documents plus rapidement, facilitant ainsi leur demande de PPA.

BAISSE DU PRIX DES COURS D'INITIATION À LA CHASSE

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a imposé une baisse du prix des cours Initiation à la chasse avec arme à feu (ICAF) et Initiation à la chasse avec arc ou arbalète (ICAA) en milieu d'année 2023. Cette décision, justifiée par le « juste prix au consommateur » prescrit par le Conseil du trésor, est la prérogative du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, selon notre entente de service. Ainsi, le 15 août 2023 entrait en vigueur le nouveau tarif fixé à 40,00 \$ (+ taxes) pour les 2 cours, en comparaison aux prix 2023 qui étaient de 44,24 \$ (+ taxes) pour l'ICAF et de 48,76 \$ (+ taxes) pour l'ICAA. Cette mesure a occasionné une perte de plus de 72 000 \$ pour Sécurité nature.

GESTION DES FORMATIONS



PARTICIPANTS AUX FORMATIONS

| Formation | Femmes | Mineurs | Total 2023 | Total 2022 | Total 2021 |
|--|--------|---------|---------------|------------|------------|
| Cours Initiation à la chasse avec arme à feu | 4405 | 3618 | 15 731 | 17 274 | 17 803 |
| Cours Initiation à la chasse avec arc ou arbalète | 2578 | 1546 | 10 310 | 11 206 | 16 410 |
| Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu et reprises | 6539 | 4800 | 22 564 | 26 638 | 22 273 |
| Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte et reprises | 684 | S. O. | 2 600 | 3 673 | S. O. |
| Séminaire Chasse au dindon sauvage | 803 | 444 | 5696 | 6717 | 7 849 |

Le total des participants aux formations s'élève à 56 901, comparé à 65 508 l'an dernier.

Les données 2023 démontrent une légère diminution des participants aux cours d'initiation à la chasse (9 % pour l'ICAF et 13 % pour l'ICAA). Multifactorielle, cette baisse est en partie attribuable au retour à la normale à la suite d'une fulgurante augmentation observée pendant la pandémie.

La formation sur la chasse au dindon sauvage, donnée presque exclusivement en ligne, accuse une diminution de 15 %, ce qui est conforme aux attentes, puisque le bassin des « anciens chasseurs » intéressés à cette chasse est probablement entièrement couvert. Ce à quoi l'on doit s'attendre, c'est une stabilisation de l'intérêt pour ce cours auprès des chasseurs formés récemment et qui souhaitent étendre leur expérience de chasse.

La diminution de la fréquentation des cours de sécurité dans le maniement des armes à feu est plus préoccupante : 15 % pour le CCSMAF — Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu — et 29 % pour le CCSMAFAR — Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte.

L'importante diminution du CCSMAFAR était attendue et s'explique facilement : il s'agit d'une conséquence directe du gel national sur la vente, l'achat ou le transfert d'armes de poing par des particuliers, entré en vigueur le 21 octobre 2022. Codifié depuis par le projet de loi C-21, il interdit l'acquisition d'armes de poing par des particuliers, sauf quelques exceptions. L'intérêt pour les armes de poing se limite désormais à ceux et celles qui auront à les utiliser dans le cadre de leur travail, du moins dans l'état actuel de la pratique.

Le CCSMAF s'adresse principalement aux nouveaux chasseurs, aux tireurs sportifs et aux personnes désirant travailler dans le domaine de la sécurité. Les premiers, pour obtenir leur certificat du chasseur, suivent ce cours en combinaison avec le cours d'initiation à la chasse (ICAF). La diminution de la participation à l'ICAF explique donc une portion de la diminution du côté du CCSMAF. À cause de la diversité de motivations, toutefois, il est difficile de proposer une explication complète à la diminution observée.

Le manque de disponibilité des salles apparaît comme un enjeu majeur dans bien des régions, encore plus que le manque de bénévoles. En effet, 23 nouveaux moniteurs du CCSMAF ont réussi la session de formation/évaluation initiale en mai 2023. Il faut donner le crédit de cette relève aux responsables régionaux de la formation, qui ont réussi cet effort de recrutement en dépit du départ de plusieurs associations à la suite de la pandémie. Lors des séances de formation continue en 2023, il est apparu que beaucoup de moniteurs, et encore plus de nouveaux moniteurs, souhaitent donner plus de cours, mais que la disponibilité de salles à des coûts raisonnables n'était pas au rendez-vous.

COMITÉ DE FORMATION

Un comité de bénévoles passionnés s'est formé en 2022-2023 dans le but de rendre compte de plusieurs enjeux d'intérêt pour les moniteurs et afin de mettre à jour les procédures et les méthodes consignées dans ce qu'on appelait le Cahier technique, dont la dernière mise à jour sérieuse datait de 2014. Depuis, plusieurs pratiques avaient été modifiées, ce qui appelait à une révision intégrée des documents de fonctionnement disponibles pour les bénévoles.

Le Comité de formation est donc à l'origine d'une révision du rôle des responsables PESCOF, renommés responsables régionaux de la formation depuis l'abolition du Programme-cadre d'éducation en sécurité et en conservation de la faune.

Le comité de formation a également produit un Guide de sélection des nouveaux moniteurs. Ce document de 19 pages documente chacune des étapes de formation des nouveaux moniteurs, dans un processus annuel qui commence en octobre et s'étend sur plus de 9 mois. Il est complété de six formulaires et d'annexes qui sont autant d'outils pour assister les responsables régionaux de la formation et leur équipe : aide-mémoire lors des premiers contacts, détails de l'entretien téléphonique, comment gérer l'entrevue, sa mécanique et ses motivations, ainsi que des outils d'évaluation pour l'entrevue et pour la supervision des cours. Certains de ces outils ont été traduits en anglais au bénéfice de certains de nos partenaires autochtones qui eux aussi proposent des candidats-moniteurs.

Le Comité de formation a également mis en place un outil de suivi des demandes faites par les moniteurs, dans la foulée des sessions de formation continue en 2023. Lors de ces rencontres, mais aussi spontanément à tout moment dans l'année, des moniteurs proposent des idées dans le but d'améliorer la qualité des cours et Sécurité nature se fait un devoir de faire cheminer ces suggestions.



Au-delà d'une quarantaine de recommandations ont été recueillies lors des sessions régionales de formation continue ou transmises par les responsables régionaux lors de leurs ateliers de coordination. Nous devons souligner le travail bénévole de M. André Labrie qui a su donner forme à cet outil de développement des pratiques de Sécurité nature. À la fin de l'année 2023, déjà les deux tiers de ces recommandations avaient reçu des réponses, sous la forme de notes aux moniteurs, de nouveaux documents (un Guide du moniteur est en préparation pour ce printemps), d'améliorations du matériel (dont des vestes d'uniforme pour les moniteurs) ou de projets à plus long terme (par exemple l'achat d'armes de démonstration supplémentaires afin d'en favoriser la manipulation dans les cours).

Sécurité nature a également formalisé le suivi des plaintes afin de documenter les manquements et les besoins perçus par les participants pour mieux y donner suite.

Nous adressons notre reconnaissance aux membres du Comité de formation pour leur implication et leurs réalisations.

Merci à :

Pierre Caron, responsable provincial de la formation, **Claude Lapointe**, **Michel L. Fortin**, **Marc Renaud** et **André Labrie**.

FORMATION INITIALE 2023 ET NOUVEAUX INSTRUCTEURS

En mai 2023, 24 candidats-moniteurs étaient reçus à la session de formation/évaluation annuelle, dont 2 femmes. 23 candidats ont été recommandés pour continuer le processus de formation, c'est-à-dire pour donner un cours au public sous la supervision d'un moniteur chevronné (ou du responsable régional lui-même).

Fait particulier, lors de cette session de formation, Sécurité nature a qualifié 8 nouveaux instructeurs, ce qui ne s'était pas vu depuis de nombreuses années. Le nombre d'instructeurs de Sécurité nature est donc passé de 6 à 14, auxquels s'ajoutent 2 instructeurs de réserve dédiés aux formations dans le Nord, pour les communautés crie et inuite. Ces nouvelles qualifications ont eu également pour effet de faire passer le nombre de nos instructeurs du CCSMAFAR de 2 à 6, ce qui sera très utile pour la formation de nouveaux moniteurs du CCSMAFAR en 2024.

MISE À NIVEAU DES MONITEURS (SESSIONS DE FORMATION CONTINUE)

Les moniteurs de toutes les régions du Québec se sont mobilisés en 2023, sous le leadership des responsables régionaux de la formation, avec la collaboration des instructeurs, dans l'organisation de sessions régionales de formation continue. À l'occasion d'une journée bien remplie, les moniteurs ont été informés des changements administratifs importants exigés par notre nouveau partenaire gouvernemental, notamment l'usage, nouveau pour le Québec, des rapports individuels sur le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu, désormais nécessaires pour préparer une demande de permis d'arme à feu en ligne.

Outre les changements dans les documents administratifs, ces sessions de formation continue ont permis d'informer les moniteurs sur les changements apportés au diaporama du CCSMAF, dont le principal donne plus d'importance à la pratique avec les armes de démonstration. Les pratiques relatives à la durée des cours, aux examens écrits (assistance aux participants) et au test pratique ont été uniformisées toujours avec la volonté de donner aux moniteurs de meilleurs outils et de leur enjoindre d'utiliser de meilleures pratiques afin de livrer des formations de qualité.

Enfin, les sessions de formation continue ont également permis aux moniteurs de se rencontrer et d'acheminer à Sécurité nature, via leur responsable régional de la formation, leurs demandes et recommandations.



MISE À JOUR DU RÔLE DES RESPONSABLES RÉGIONAUX

Les responsables régionaux de la formation sont des bénévoles (un par région) qui agissent comme coordonnateurs auprès des moniteurs, mais aussi auprès des associations membres de la FédéCP qui diffusent les cours. Plus précisément, leur rôle consiste à :

- Solliciter les associations et recruter de nouveaux moniteurs, dans le cadre d'un processus formel impliquant un comité régional de bénévoles;
- Organiser, encadrer et animer les sessions de formation continue;
- Faire le suivi de l'offre de cours;
- Assister les associations et les moniteurs dans la recherche et la négociation des locaux d'enseignement;
- Traiter avec empathie, tact et fermeté les cas disciplinaires et les plaintes;
- Être attentif aux demandes du public et à l'objectif d'offrir les formations de Sécurité nature partout au sud du 50e parallèle, et souvent au-delà;
- Accompagner les nouveaux moniteurs dans leur processus de formation qui s'étend sur au moins 9 mois;
- Parcourir des centaines et des milliers de kilomètres par année pour visiter les moniteurs, évaluer la qualité des cours et participer aux rencontres nationales qui assurent le maintien et la qualité des actions de Sécurité nature;
- Étant membres des conseils d'administration des régionales, ils rendent compte de leurs activités et de celles de leurs équipes régionales d'animation, qui les secondent lors des sélections de candidats, dans l'organisation des activités régionales et dans l'évaluation de la qualité des cours.

En plus de tout cela, à l'initiative du conseil d'administration de Sécurité nature, les responsables régionaux ont mis à jour la description de leurs rôles et responsabilités, en réactualisant leurs obligations vis-à-vis de Sécurité nature, de la régionale, des moniteurs et des associations et clubs de tirs. Au nombre de ces responsabilités, les responsables ont suggéré d'inviter les membres de leur CA qui ne sont pas moniteurs à venir voir le déroulement d'une journée de formation : nul doute que cela suscitera l'admiration du travail du moniteur, ainsi que celui de son responsable régional!





AIDE FINANCIÈRE 2023

Sécurité nature, grâce aux revenus générés par les cours, contribue financièrement à soutenir les activités de la Fédération et de la Fondation. La filiale éducative met aussi à la disposition de toute l'organisation les outils informatiques et technologiques essentiels à la réalisation des projets.

| Sommes versées par Sécurité nature | À la FédéCP | À Héritage faune |
|---|-------------------|------------------|
| Pour les activités régulières selon le budget prévu | 650 000 \$ | 250 000 \$ |
| Dans le fonds Dindon sauvage | | 85 590 \$ |
| Total (avant versement du surplus au fonds visibilité) | 985 590 \$ | |

EMBELLISSEMENT ET ACCESSIBILITÉ DU BOISÉ HÉRITAGE FAUNE

Le 14 septembre dernier, Sécurité nature a inauguré le nouvel aménagement du Boisé Héritage faune, situé au siège social de la FédéCP à Saint-Augustin-de-Desmaures dans la région de la Capitale-Nationale, qui est maintenant plus accueillant et accessible pour ses nombreux visiteurs.

Des travaux majeurs permettant la création d'aires de pique-nique, d'entraînement et de repos ont eu lieu au cours de l'été. Le site est maintenant plus accessible aux personnes à mobilité réduite, aux familles avec poussettes, aux cyclistes, aux promeneurs avec chiens et aux sportifs.

C'est grâce à l'appui financier de Développement économique Canada pour les régions du Québec, de la Caisse Desjardins de Cap-Rouge-Saint-Augustin, du Secrétariat à la Capitale-Nationale et de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures que Sécurité nature a pu réaliser ce projet d'envergure d'une valeur totale de 150 000 \$.

Accessible au public en tout temps, le Boisé Héritage faune est un endroit exceptionnel, à cheval entre la zone urbaine et agricole, parfait pour sensibiliser les visiteurs à l'environnement, à la faune et à ses habitats et aux activités de chasse et de pêche.

L'aménagement de cet espace à partager, près de cette grande artère (route 138), permettra de promouvoir et de mettre en valeur les sentiers déjà existants du Boisé Héritage faune, ses multiples attraits naturels et éducatifs ainsi que l'accès aux expositions permanentes situées à l'intérieur du siège social de la FédéCP.



MONITEURS, INSTRUCTEURS ET RESPONSABLES DE LA FORMATION

La FédéCP tient à remercier ses 384 moniteurs bénévoles pour leur engagement, leur dévouement et leur mobilisation pour l'enseignement de la sécurité dans le maniement des armes à feu. Grâce à eux, de nombreux nouveaux chasseurs avisés et responsables sont formés chaque année pour ainsi assurer une relève auprès des chasseurs québécois.

Nombre de moniteurs et instructeurs par région en 2023

| Région | CCSMAF | | | CCSMAFAR | |
|------------------------------------|------------|---------------------|--------------|------------|--------------|
| | Moniteurs | Candidats moniteurs | Instructeurs | Moniteurs* | Instructeurs |
| 01 – Bas-Saint-Laurent | 26 | 1 | 1 | 5 | 0 |
| 02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean | 17 | 2 | 0 | 4 | 0 |
| 03 – Capitale-Nationale | 30 | 0 | 1 | 5 | 0 |
| 04 – Mauricie | 11 | 0 | 2 | 4 | 1 |
| 05 – Estrie | 12 | 0 | 2 | 1 | 0 |
| 07 – Outaouais | 26 | 1 | 2 | 4 | 0 |
| 08 – Abitibi-Témiscamingue | 29 | 0 | 0 | 2 | 0 |
| 09 – Côte-Nord | 15 | 0 | 0 | 2 | 0 |
| 11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | 10 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| 12 – Chaudière-Appalaches | 23 | 2 | 1 | 4 | 1 |
| 14 – Lanaudière | 19 | 0 | 0 | 4 | 0 |
| 15 – Laurentides | 24 | 0 | 0 | 3 | 0 |
| 16 – Montréal, Laval, Montérégie | 64 | 1 | 4 | 25 | 4 |
| 17 – Centre-du-Québec | 18 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 10 – Moniteurs autochtones | 37 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Total | 361 | 7 | 16 | 63 | 6 |

*47 moniteurs CCSMAFAR sont également moniteurs CCSMAF.



Les instructeurs :

M. Paul-Aimé Bélanger
Mme Linda Bélanger-Crête
M. Mark Brazeau
M. Pierre Caron
M. Gianfranco Cavallo
M. Pierre Couture
M. Réal Crête
M. Robert Dominique
M. Éric Giguère
M. Rodolphe La Salle
M. André Labrie
M. Jules Lambert
Mme Hélène Larente
M. Serge Larivière
M. Martin Savard
M. Jean Valiquette

Les responsables régionaux :

M. Paul-Aimé Bélanger | Bas-Saint-Laurent
M. Rémi Girard | Saguenay–Lac-Saint-Jean
M. Joseph Garneau | Capitale-Nationale
M. Richard Blais | Mauricie
M. Réal Crête | Estrie
M. Aurel Dubé | Outaouais
M. Dany L'Heureux | Abitibi-Témiscamingue
M. André Boulianne | Côte-Nord
M. Jules Lambert | Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
M. Pierre Couture | Chaudière-Appalaches
M. René Charpentier | Lanaudière
M. Marc Tremblay | Laurentides
M. Pierre Roy | Montréal, Laval, Montérégie
M. Éric Bahl | Centre-du-Québec

RECONNAISSANCE DE NOS BÉNÉVOLES 2023



Pascal Alarie, président Sécurité nature et Marius De Champlain



Jean Boutin et Marc Renaud, président FédéCP



Joël Godin, Député. Portneuf—Jacques-Cartier, Lynda L. Leclerc, présidente du Club Chasse et Pêche Donnacona et Bob Bélanger, président régional FédéCP Capitale-Nationale

MONITEUR NATIONAL

Marius De Champlain | Bas Saint-Laurent

Nommé moniteur national de l'année, Marius De Champlain est un passionné de chasse et de tir sportif. En 1985, il a fondé le Club de tir du Bas-Saint-Laurent et a siégé au CA pendant plus de 30 ans. Au cours de sa carrière, il a organisé de multiples championnats de tirs locaux et provinciaux. Ce maître-tireur a gagné de nombreux titres et de nombreux prix en participant à des compétitions de niveau mondial.

En plus de pratiquer le tir, Marius est également coauteur du Guide d'utilisation de l'arbalète à la chasse du gros gibier. En 2022, ce Rimouskois a célébré ses 45 ans d'implication à titre de moniteur bénévole pour la FédéCP. Encore à ce jour, Marius poursuit avec ardeur ses activités de bénévolat auprès de la Fédération et continue même de jouer son rôle de délégué aux avis de cours pour son association du Club de tir du Bas-Saint-Laurent. La FédéCP remercie Marius pour sa précieuse implication à titre de bénévole et le félicite encore une fois pour l'obtention de cet honneur grandement mérité.

MEMBRE HONORAIRE

Jean Boutin

Depuis 10 ans, Jean Boutin, cinéaste et consultant en production numérique stratégique, travaille conjointement avec la FédéCP au développement de son volet éducatif par la conception et la réalisation de nombreux programmes et vidéos.

Alliant une qualité d'image impeccable et des concepts originaux, Jean réussit toujours à représenter le plus fidèlement possible le message de la Fédération.

Par cette distinction, la FédéCP souligne le professionnalisme de Jean Boutin et l'importance de sa précieuse contribution à rendre le milieu de la chasse et de la pêche encore plus accessible et attrayant que jamais.

RECONNAISSANCE D'UNE ASSOCIATION

Club Chasse et Pêche Donnacona | Capitale-Nationale

Fondé en 1959, le Club Chasse et Pêche Donnacona est reconnu dans sa région pour l'organisation de nombreux tournois de pêche et ses activités de chasse. Afin de se faire connaître, le Club a longtemps participé à l'Expo de Donnacona, événement majeur commercial dans la grande MRC de Portneuf.

Grâce à l'implication de ses bénévoles, le Club donne des cours de maniement des armes à feu (CCSMAF) depuis 1972 et a développé un projet d'ensemencement de truites au parc des Berges grâce au programme Pêche en herbe. Le Club, dont trois anciens présidents ont siégé au CA de la régionale Capitale-Nationale, est membre de la FédéCP depuis 1984. Les femmes sont grandement impliquées dans le Club, spécialement dans l'équipe de direction, qui est sous la gouverne de Lynda L. Leclerc. La FédéCP remercie tous ceux qui participent de près et de loin à assurer la pérennité du Club Chasse et Pêche Donnacona.

LA TOUCHE FINALE

CHANGEMENT DE DIRECTION

La fin de 2023 annonça pour la Fédération un vent de changement au niveau de sa direction. Depuis août 2022, la gestion de l'équipe de la permanence et du suivi de nombreux dossiers, autant du côté de la Fédération que de celui de ses deux filiales, Sécurité nature et la fondation Héritage faune, fut gérée avec brio par Stéphanie Vadnais, directrice générale par intérim. Toutefois, l'arrivée de Maxime Jean à titre de directeur général fut une grande nouvelle pour tous. En plus de venir compléter l'équipe et d'amener de nouvelles couleurs à la Fédération, Maxime aura comme mandat, entre autres, d'orchestrer la planification stratégique qui donnera les orientations des prochaines années.

Détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires, Maxime a commencé sa carrière dans le monde de la finance pour ensuite se spécialiser dans le secteur du développement économique et territorial pendant de nombreuses années. Fort de son expérience en gestion, Maxime est également un aventurier passionné et un grand communicateur. Après avoir escaladé l'Everest en 2004, Maxime a donné des centaines de conférences et réalisé plusieurs documentaires pour les Grands Explorateurs.

Pour la FédéCP, chaque personne est importante. Le rôle de chacun a un impact sur l'organisation; c'est pourquoi nous souhaitons avoir une équipe solide pour représenter le mieux possible nos membres, nos bénévoles, nos associations ainsi que la grande communauté des chasseurs et pêcheurs.

Bienvenue, Maxime, dans la grande famille de la FédéCP et de ses deux filiales!





Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

ACTION ÉDUCATIVE | FONDATION
SÉCURITÉ NATURE | HÉRITAGE FAUNE